

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 27, 2024

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met with videoconference this day at 4:20 p.m. [ET] to study Bill S-15, An Act to amend the Criminal Code and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act.

Senator Brent Cotter (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good afternoon, honourable senators. Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

[*English*]

My name is Brent Cotter, and I am a senator from Saskatchewan and the chair of the committee. I invite my colleagues to introduce themselves, beginning with the deputy chair.

Senator Batters: Denise Batters, Saskatchewan.

Senator Plett: Donald Plett, Landmark, Manitoba.

[*Translation*]

Senator Carignan: Good afternoon. Claude Carignan from Quebec.

Senator Oudar: Manuelle Oudar from Quebec.

[*English*]

Senator Arnot: David Arnot, Saskatchewan.

Senator Klyne: Good afternoon. I'm Marty Klyne, a senator from Saskatchewan, Treaty 4 territory.

Senator Simons: Senator Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory.

[*Translation*]

Senator Dalphond: Pierre J. Dalphond from the De Lorimier division of Quebec.

Senator Moreau: Pierre Moreau from the Laurentides division of Quebec.

Senator Audette: [*Innu-Aimun spoken*]. Michèle Audette from Quebec.

Senator Clement: Bernadette Clement from Ontario.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 27 novembre 2024

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 20 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-15, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial.

Le sénateur Brent Cotter (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonjour, honorables sénatrices et sénateurs. Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

[*Traduction*]

Je m'appelle Brent Cotter. Je suis un sénateur de la Saskatchewan et le président du comité. J'invite mes collègues à se présenter, en commençant par la vice-présidente.

La sénatrice Batters : Denise Batters, de la Saskatchewan.

Le sénateur Plett : Donald Plett, de Landmark, au Manitoba.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Bonjour. Claude Carignan, du Québec.

La sénatrice Oudar : Manuelle Oudar, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Arnot : David Arnot, de la Saskatchewan.

Le sénateur Klyne : Bon après-midi. Je m'appelle Marty Klyne, sénateur de la Saskatchewan, territoire visé par le Traité n^o 4.

La sénatrice Simons : Sénatrice Paula Simons, de l'Alberta, territoire visé par le Traité n^o 6.

[*Français*]

Le sénateur Dalphond : Pierre J. Dalphond, division De Lorimier, au Québec.

Le sénateur Moreau : Pierre Moreau, division des Laurentides, au Québec.

La sénatrice Audette : [*mots prononcés en innu-aimun*]. Michèle Audette, du Québec.

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l'Ontario.

[English]

Senator Pate: Kim Pate. I live here on the unceded, unsurrendered and unreturned territory of the Algonquin Anishinaabeg.

The Chair: Colleagues, welcome, and welcome Senator Moreau. I would highlight for you that Senator Klyne is with us. He is the sponsor of the bill. He is not officially a member of the committee, but I hope it would provide you comfort in him having timely opportunity to contribute to the debate if there is any.

We are meeting today in response to Speaker's ruling of October 10, 2024, initiated by Senator Plett, who is with us, to re-examine Bill S-15, An Act to amend the Criminal Code and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act, with amendment and observations.

As you may recall, the twenty-fifth report, the one dealing with this bill, was struck from the Orders of the Day and, together with Bill S-15, was returned to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs to work with the bill to bring it into line congruent with the Speaker's decision on the point of order.

As such, our committee has been mandated to correct the report by removing the elements that are beyond scope, making the necessary adjustments and present a new report to the Senate that respects the scope of the bill. If I may say, a small exercise in surgery, performed by lawyers, which is something of a risk, if I may say.

Given the complexity and rarity of this process, your steering committee conducted a thorough review of the twenty-fifth report to remove elements that were deemed out of scope, in accordance with the Speaker's ruling.

This revised report was shared with all members. It contains suggested strike-through elements and amendments that are related to "Noah's Clause." Only one element remains highlighted, raising the question of whether it, as a short passage and an in-scope element of an otherwise out-of-scope amendment, should be retained in the revised report. That is, in the exercise of introducing the amendment that was ruled out of scope, there is a small provision that your steering committee judged worthy of consideration by the committee for inclusion in the bill as opposed to exclusion. I will come to that at such time as you like. You may be familiar with it already.

[Traduction]

La sénatrice Pate : Kim Pate. J'habite ici sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Le président : Chers collègues, je vous souhaite la bienvenue, et je souhaite aussi la bienvenue au sénateur Moreau. Je vous souligne que le sénateur Klyne est avec nous à titre de parrain du projet de loi. Il n'est pas officiellement membre du comité, mais j'espère que cela vous rassurera qu'il ait l'occasion, le cas échéant, de participer au débat.

Nous nous réunissons aujourd'hui en réponse à la décision de la Présidence du 10 octobre 2024, sur une question soulevée par le sénateur Plett, qui est avec nous, pour réexaminer le projet de loi S-15, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, avec amendement et observations.

Vous vous souviendrez sans doute que le vingt-cinquième rapport — celui portant sur ce projet de loi — a été rayé de l'ordre du jour et, avec le projet de loi S-15, a été renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles afin de le rendre conforme à la décision de la Présidence sur un rappel au Règlement.

Le comité s'est donc vu confier le mandat de corriger le rapport en supprimant les éléments qui dépassent la portée du projet de loi, en apportant les modifications nécessaires et en présentant un nouveau rapport au Sénat. Il s'agit en fait d'un petit exercice chirurgical un peu risqué, si je peux dire, effectué par les avocats.

Comme il s'agit d'un processus complexe et rare, le comité directeur a procédé à un examen approfondi du vingt-cinquième rapport pour en supprimer les éléments qui ont été considérés comme dépassant la portée du projet de loi, conformément à la décision de la Présidence.

La version révisée du rapport a été acheminée à tous les membres. Elle contient les éléments et amendements en lien avec l'« article de Noah » qu'on propose de supprimer. Un seul élément demeure surligné et soulève la question de savoir si ce petit passage — qui fait partie d'un élément qui ne dépasse pas la portée du projet de loi mais qui s'inscrit dans un amendement qui la dépasse — doit demeurer dans le rapport révisé. L'amendement qui a été apporté et qui est considéré comme dépassant la portée du projet de loi contient une petite disposition sur laquelle le comité directeur considère qu'il est important que le comité se penche pour déterminer si elle devrait être incluse dans le projet de loi et non pas exclue. J'y reviendrai au moment où vous le souhaitez. Vous êtes sans doute déjà au courant.

The steering committee felt, on this question at least, beyond the overall question of whether you are satisfied with the surgery that was performed to remove the out-of-scope elements, that it would be best to bring this question of the small passage that I've described to the full committee for your discussion and decision as to whether it should be included in the bill that we report to the Senate, or whether we should leave it out.

We will be now seeking your viewpoints on the revised report and, to the extent that you wish to comment, on the small provision that we've identified for you that could be included.

In light of the fact that Senator Plett was the initiator of the point of order that invited us to do this work, pursuant to the Speaker's direction, I will invite him to speak first with respect to the decision and the report that we need to provide.

Senator Plett: Thank you, chair. It is our opinion that, clearly, that paragraph with assistance or rehabilitating following injury or other state of distress was, indeed, part of the clause that the Speaker ruled was out of scope. I'm not going to belabour this matter, Mr. Chair.

Our preference would be that it be removed, but it is certainly not a hill that we are prepared to die on or fight. It would be our request and our desire that it be deleted, but it doesn't do a whole lot to the bill one way or the other; that is my opinion. I will simply leave it at that and accept the will of the committee.

The Chair: Thank you, Senator Plett. Before I invite other comments, since you were the initiator of the bill's returning to us in this unique way, are you able to say that you are otherwise satisfied with the excisions that have been done?

Senator Plett: Yes, I am; thank you very much. We are very happy with it.

The Chair: Any other comments on the work to excise the out-of-scope provision and maybe, at the same time, the point about the one small provision that we invited consideration of for inclusion?

Senator Dalphond: Just a question of precision: Senator Plett, would you mind indicating whether it is on page 1 where you wanted to delete something?

Senator Plett: It is the top of page 4, the highlighted portion.

Senator Dalphond: Oh, in yellow?

Outre le fait de savoir si vous êtes satisfaits de l'opération chirurgicale effectuée pour retirer du rapport les éléments qui dépassaient la portée du projet de loi, le comité directeur s'est dit, sur ce point à tout le moins, qu'il serait préférable de porter cette petite disposition à l'attention du comité plénier pour que vous décidiez si elle devait être incluse dans le projet de loi dont nous allons faire rapport au Sénat, ou si nous devrions la supprimer.

Nous voulons maintenant avoir votre point de vue sur le rapport révisé et, si vous souhaitez la commenter, sur la petite disposition qui pourrait être incluse.

Comme c'est le sénateur Plett qui est à l'origine du rappel au Règlement qui nous a amenés à faire ce travail, conformément à la directive de la Présidence, je vais l'inviter à prendre la parole en premier pour parler de la décision et du rapport que nous devons présenter.

Le sénateur Plett : Je vous remercie, monsieur le président. Nous sommes d'avis que, de toute évidence, le paragraphe « afin de soigner l'éléphant ou le grand singe ou de le réadapter s'il est blessé ou en détresse » faisait partie, en effet, de la disposition que la Présidence considérait comme allant au-delà de la portée du projet de loi. Je ne vais pas insister sur ce point, monsieur le président.

Nous préférerions que cela soit supprimé, mais nous n'y tenons pas mordicus. Selon moi, que cet élément soit retiré ou qu'il reste ne change pas grand-chose au projet de loi. Je vais simplement m'arrêter ici et accepter la volonté du comité.

Le président : Je vous remercie, sénateur Plett. Avant de passer aux autres observations, et comme vous êtes à l'origine du retour du projet de loi de cette façon particulière, pouvez-vous nous dire si vous êtes satisfait des suppressions qui ont été faites?

Le sénateur Plett : Oui, je le suis. Merci beaucoup. Nous sommes très satisfaits.

Le président : Quelqu'un d'autre souhaite-t-il prendre la parole sur les éléments supprimés qui dépassent la portée du projet de loi et peut-être aussi, par la même occasion, sur le fait d'inclure la petite disposition dont il a été question?

Le sénateur Dalphond : J'aimerais juste avoir une précision, sénateur Plett. Pourriez-vous nous dire si ce que vous souhaitez supprimer se trouve à la page 1?

Le sénateur Plett : C'est la portion surlignée qui se trouve à la fin de la page 3.

Le sénateur Dalphond : Oh, ce qui est en jaune?

The Chair: It is basically a kind of enriched line that came from the out-of-scope amendment, and the question is whether it should still be kept or should also be thrown out with the rest of the bathwater, if I may say.

While you are studying it, maybe I can invite Senator Simons to intervene.

Senator Simons: I want to make certain that I am understanding this. One of the amendments that I was very keen on was taking out the line about cruelty, because it felt like a value-laden judgment in the preamble. Is that still out?

The Chair: Look at the very beginning of the material in the preamble, Senator Simons. In the preamble, the very first provision is what has now been reduced to the phrase “risk of animal cruelty,” and we took out the lines “and the risk to public safety.” The reference now is not animal cruelty but risk of animal cruelty.

Senator Simons: So that stays?

The Chair: I think this was debated in the earlier go-round extensively, independent of the introduction of “Noah’s Clause” that was ruled out of order. Senator Dalphond, are you okay?

Senator Dalphond: That’s fine.

Senator Batters: I wanted to bring up, so the committee is aware, that this is a relatively small situation that Senator Plett was discussing, but I wanted to draw everyone’s attention to what it actually would do.

It starts at the bottom of page 3 of the material that was provided. What is being proposed is to replace line 9 with the following: “with assistance or rehabilitating it following an injury or another state of distress.” What that little part would replace is the words — if you look at page 3, line 9 of the bill — “with veterinary care.” If we do not include this — what we contend is still out of scope because it is part of that larger “Noah’s Clause,” which was declared out of scope — the act would then say “with veterinary care” instead. It is not a massive distinction, and that’s what’s being involved here.

The Chair: Thank you, Senator Batters.

Senator Klyne: In terms of what I’m hearing right now, I have no odds with that at all. I agree with Senator Plett’s perspective on that. In one way, I’m happy to see that something like that is in there because it would be of human nature for someone to want to offer animal welfare and care rather than being a standby.

Le président : Il s’agit essentiellement d’une ligne bonifiée qui faisait partie de l’amendement qui dépasse la portée du projet de loi. La question est de savoir si elle doit être conservée ou jetée avec l’eau du bain, si on veut.

Pendant que vous examinez cela, je vais donner la parole à la sénatrice Simons.

La sénatrice Simons : Je veux juste vérifier si je comprends bien. Un des amendements auquel je tenais était le fait de supprimer la ligne sur la cruauté, car il semblait s’agir d’un jugement lourd de valeurs dans le préambule. Est-elle toujours supprimée?

Le président : Sénatrice Simons, regardez le préambule au début du document. La première disposition est maintenant réduite à la mention « en raison du risque de cruauté » et nous avons supprimé « et du risque pour la sécurité publique ». On ne parle donc plus de cruauté envers les animaux, mais de risque de cruauté envers les animaux.

La sénatrice Simons : Cela reste donc?

Le président : Je pense que nous en avons discuté abondamment au début, indépendamment de l’ajout de l’« article de Noah » qui a été considéré comme dépassant la portée du projet de loi. Sénateur Dalphond, est-ce que tout est bien?

Le sénateur Dalphond : Oui, merci.

La sénatrice Batters : Je voulais mentionner, afin que le comité en soit conscient, que le sénateur Plett a parlé d’une relativement petite situation, mais je voulais attirer l’attention des membres du comité sur ce que cela ferait en réalité.

Dans la documentation qui a été fournie, au bas de la page 3, on propose de remplacer les lignes 7 et 8 par ce qui suit : « afin de soigner l’éléphant ou le grand singe ou de le réadapter s’il est blessé ou en détresse ». Cela remplacerait les mots — si vous regardez à la page 3, ligne 8 du projet de loi — « des soins vétérinaires ». Si nous n’incluons pas cela, ce que l’on dit dépasse encore la portée du projet de loi, parce que cela fait partie de l’« article de Noah ». La loi dirait alors plutôt « des soins vétérinaires ». Ce n’est pas une différence très grande, mais c’est ce qui est en jeu ici.

Le président : Je vous remercie, sénatrice Batters.

Le sénateur Klyne : Je suis d’accord avec ce que j’entends actuellement. Je suis d’accord avec le point de vue du sénateur Plett. Je suis heureux que cela s’y trouve parce que ce serait dans la nature humaine pour quelqu’un de vouloir prendre soin ou veiller au bien-être d’un animal.

The Chair: I'm not offering a legal opinion, but to some extent, this might be a slight expansion. It is not just getting veterinary care. This provides, as I understand the bill, an exception to the rule about no captivity. This expands it all. It expands the ability of people to retain elephants and great apes in captivity for a slightly larger purpose. In a way, I think Senator Plett would be open to that development, but as a matter of principle, we are getting rid of the out-of-scope stuff, and so it should go as well. Is that a fair description?

Senator Plett: Yes, it's a fair description; thank you.

The Chair: Senator Klyne, does that cover your intervention?

Senator Klyne: I'm fine, thank you.

The Chair: Can I take a bit of a straw vote on whether you want to keep the original language with respect to veterinary care, or whether you would like to see that slightly enriched language that we've just been discussing? Is there a sentiment for its preservation in the original form or in the slightly amended form?

Senator Plett: Well, yes. Chair, I am entirely in your hands, but if you're asking for a suggestion or a motion, I would suggest that we go with the original version.

The Chair: Why don't we take that as a motion — that we will keep the original version — and treat the idea of voting on that so that then we'll know what the whole package will look like?

Any other commentary on it? Senator Simons, would you like to comment on this specific point?

Senator Simons: I think the expanded wording not only is better but would actually give more peace of mind to people who own elephants, but not at the expense of derailing a convivial compromise.

I like your phrase "enriched language." I think it actually makes the bill stronger, but this is not something about which I'm prepared to go to the mattresses.

The Chair: We are about to vote, but since you are the sponsor, Senator Klyne, are you comfortable with going back to the original wording on this?

Senator Klyne: Well, we were comfortable with it then, and I don't see any issues with keeping it there, particularly from the perspective of Senator Plett. I am following his perspective because I agree with it.

Le président : Je ne vous donne pas une opinion juridique, mais dans une certaine mesure, il pourrait s'agir d'une légère extension. Il ne s'agit pas seulement de soins vétérinaires. Si je comprends bien le projet de loi, il s'agit d'une exception à la règle de non-captivité. On élargit cela. On élargit la possibilité pour des gens de garder des éléphants et des grands singes en captivité dans un but un peu plus vaste. En un sens, je pense que le sénateur Plett serait ouvert à cela, mais question de principe, nous supprimons ce qui dépasse la portée du projet de loi, alors cela devrait être supprimé également. Est-ce une bonne description?

Le sénateur Plett : Oui, c'est une bonne description. Je vous remercie.

Le président : Sénateur Klyne, avez-vous quelque chose à ajouter?

Le sénateur Klyne : J'ai terminé. Merci.

Le président : Puis-je faire un petit sondage pour savoir si vous souhaitez garder le libellé original au sujet des soins vétérinaires ou si vous souhaitez le voir bonifier légèrement comme nous venons d'en discuter? Souhaitez-vous garder le libellé original ou la version légèrement modifiée?

Le sénateur Plett : Eh bien, oui. Monsieur le président, je m'en remets entièrement à vous, mais si vous demandez une suggestion ou une motion, je propose d'y aller avec la version originale.

Le président : Pourquoi ne pas prendre cela comme motion — soit que nous gardons la version originale — et voter sur cela. Nous saurons ainsi à quoi ressemblera le tout.

Y a-t-il d'autres observations? Sénatrice Simons, aimeriez-vous vous prononcer sur ce point particulier?

La sénatrice Simons : Je pense que le libellé bonifié est non seulement mieux, mais procurera aussi la paix d'esprit aux gens qui ont des éléphants, mais cela ne doit pas faire dérailler un compromis convivial.

J'aime votre expression « libellé bonifié ». Je pense que cela renforce en fait le projet de loi, mais ce n'est pas un point que je suis prête à défendre bec et ongles.

Le président : Nous sommes sur le point de passer au vote, mais comme vous êtes le parrain, sénateur Klyne, êtes-vous à l'aise avec l'idée de revenir au libellé original?

Le sénateur Klyne : Eh bien, nous l'étions à l'origine, alors je ne vois pas d'inconvénient à conserver cela, compte tenu en particulier de ce qu'a dit le sénateur Plett. Je suis d'accord avec son point de vue.

The Chair: Seeing no opposition, let me invite your support or opposition to Senator Plett's motion about going back to the original version of that short passage.

Those in favour of keeping the original version?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed? I think it is unanimous in that respect.

Senator Simons: On division.

The Chair: On division? What a thrilling opportunity for you. Okay.

Colleagues, can we then contemplate the whole report as you have it, with the understanding, based on that motion of Senator Plett's that was adopted, that the tiny provision that we just talked about would go back to the original version, and that would form the total report that we would adopt? All those in favour?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Plett: I would say this, chair, since we opposed the bill from the start: I'm happy with it — I want that noted — but we are still not happy with the bill, so I will just simply say, "on division."

The Chair: The report is then adopted on division. Thank you, colleagues.

We have a little bit more work to do.

Is it agreed, colleagues, that the Law Clerk and Parliamentary Counsel be authorized to make necessary technical, grammatical or other required non-substantive changes as a result of the amendments adopted by the committee, in both official languages, including updating cross-references and renumbering provisions?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Is it agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report in both official languages, taking into consideration today's discussion and with any necessary editorial, grammatical or translation changes, as required?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Le président : Comme vous êtes tous d'accord, je vais vous demander si vous approuvez ou rejetez la motion du sénateur Plett de revenir à la version originale de ce court passage.

Êtes-vous en faveur de conserver la version originale?

Des voix : D'accord.

Le président : Quelqu'un s'y oppose-t-il? Je pense que le vote est unanime.

La sénatrice Simons : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence? Quelle magnifique occasion pour vous. D'accord.

Chers collègues, peut-on dire que tout le rapport que vous avez, suivant la motion du sénateur Plett qui vient d'être adoptée, qu'il est entendu que la petite disposition dont nous venons de discuter reviendra à la version originale et que cela formera le rapport que l'on adoptera? Êtes-vous en faveur?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Plett : Monsieur le président, étant donné que nous nous sommes opposés au projet de loi depuis le début, je dirais ceci : je suis heureux de cette version — je veux que cela soit mentionné —, mais nous ne sommes toujours pas heureux du projet de loi, alors je dirais simplement « avec dissidence ».

Le président : Le rapport est donc adopté avec dissidence. Je vous remercie, chers collègues.

Nous avons encore un peu de travail à faire.

Êtes-vous d'accord, chers collègues, pour que le légiste et conseiller parlementaire soit autorisé à apporter les modifications de forme nécessaires, notamment d'ordre grammatical, ainsi que toute autre modification requise n'ayant aucun effet sur le fond à la suite des amendements adoptés par le comité, dans les deux langues officielles, y compris la mise à jour des renvois et de la numérotation?

Des voix : D'accord.

Le président : Je vous remercie.

Êtes-vous d'accord pour que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport dans les deux langues officielles, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction?

Des voix : D'accord.

Le président : Je vous remercie.

Is it agreed that I present the new report for Bill S-15 to the Senate in both official languages?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you, colleagues. That concludes our business today. Senator Dalphond?

Senator Dalphond: If I may, I would take a few more minutes to say that Senator Moreau, who is sitting next to me, will be taking over my seat on the committee. He will also be joining the steering committee of this committee. I'm sure you will be in very good hands, and you will be happy to not see me for a while, but I may be back any time I want because I am an ex officio member of all the committees. I think that this man, who was even in charge of the Department of Justice, might be a good contributor to your work in the future.

[*Translation*]

I'm sure you'll appreciate it very much, and you'll benefit from his presence. Thank you all. I was on this committee with you for seven years. I've really appreciated all the work I've done, including with the help of the people at the Library of Parliament, our clerks, who have always been exemplary, and our chairs, with whom I've had great pleasure working. I know I'm leaving, but I'm not abandoning you, Mr. Chair; you're the one leaving us.

[*English*]

The Chair: We have no doubt. On behalf of the entire committee, Senator Moreau, welcome. After Senator Dalphond leaves, we will communicate to you our great relief that he's gone.

More seriously, we know, Senator Dalphond, that you will have opportunities to return to this committee from time to time, but at this point, I want to thank you on behalf of all of the committee for your service here. We look forward to seeing you on those occasions when you appear back here, under the leadership, no doubt, of a different chair.

Senator Carignan: I could pay tribute to Senator Dalphond, but in camera.

[*Translation*]

Senator Moreau: I'm listening to Senator Dalphond's words, and I know I'll still be under surveillance. More seriously, you're all aware of Senator Dalphond's great contribution to this committee. I'm not replacing him; I'm following him with great humility. I hope to be able to contribute at a level comparable to that of Senator Dalphond. I look forward to working with all members of the committee. I can assure you, Mr. Chair, that I will fully cooperate. I want to thank the members of the committee for welcoming me to such a fine team.

Êtes-vous d'accord pour que je présente le nouveau rapport sur le projet de loi S-15 au Sénat dans les deux langues officielles?

Des voix : D'accord.

Le président : Je vous remercie, chers collègues. Cela met fin à nos travaux de la journée. Sénateur Dalphond?

Le sénateur Dalphond : Si je peux me permettre, j'aimerais prendre quelques minutes pour dire que le sénateur Moreau, qui se trouve à côté de moi, me remplacera au comité. Il se joindra aussi au comité directeur. Je sais que vous serez entre de très bonnes mains et que vous serez heureux de ne pas me voir pendant un temps, même si je peux revenir quand je veux puisque je suis membre d'office de tous les comités. Je pense que cet homme, qui a même été responsable du ministère de la Justice, pourra contribuer de belle façon à vos travaux futurs.

[*Français*]

Je suis certain que vous l'apprécierez beaucoup et que vous bénéficierez de sa présence. Je vous remercie tous. J'ai siégé sept ans avec vous à ce comité. J'ai beaucoup apprécié tout le travail que j'ai fait, y compris avec l'aide des gens de la Bibliothèque du Parlement, nos greffiers, qui ont toujours été exemplaires, et nos présidents, avec lesquels j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler. Je sais que je pars, mais je ne vous abandonne pas, monsieur le président, c'est vous qui nous abandonnez.

[*Traduction*]

Le président : Nous n'avons aucun doute à ce sujet. Au nom de l'ensemble du comité, je vous souhaite la bienvenue, sénateur Moreau. Après le départ du sénateur Dalphond, nous vous dirons à quel point nous sommes soulagés de son départ.

Sur une note un peu plus sérieuse, sénateur Dalphond, nous savons que vous aurez l'occasion de revenir au comité de temps en temps, mais pour le moment, je tiens à vous remercier au nom de l'ensemble du comité du temps que vous avez passé ici. Nous serons heureux de vous revoir sous la direction, à n'en pas douter, d'un autre président.

Le sénateur Carignan : Je peux rendre hommage au sénateur Dalphond, mais à huis clos.

[*Français*]

Le sénateur Moreau : J'entends les mots du sénateur Dalphond et je sais que je serai quand même sous surveillance. Plus sérieusement, vous connaissez tous la grande contribution du sénateur Dalphond à ce comité. Je ne le remplace pas; je lui succède avec beaucoup d'humilité. J'espère pouvoir contribuer aux travaux à un niveau comparable à celui du sénateur Dalphond. J'aurai beaucoup de plaisir à travailler avec tous les membres du comité. Je vous assure, monsieur le président, de toute ma collaboration. Je veux remercier les membres du comité de m'accueillir au sein d'une si belle équipe.

[English]

The Chair: Thank you, senator. That brings this meeting to a close — a record fast conclusion, if I may say. We are such a busy committee that it is, in one respect, unfortunate.

Senator Pate, you don't have any bills in your back pocket that you would like to examine?

Senator Pate: Sure. I told Senator Plett a second ago.

Senator Simons: I wondered if we could get a little hint of what is next. Is it the statutory repeals?

The Chair: That's correct. We will do that somewhat unique motion concerning the non-repeal of some statutes that were about to be repealed, and a cast of thousands will arrive. We have a little bit better system for that tomorrow. Material has been prepared in relation to each of those not-to-be repealed provisions, and that has been circulated to all committee members. We will not be inviting people to present the story or the reasoning for those. Officials will be available for questioning.

The plan at this end of the table is to invite them to come in groups of five, so we can hopefully be a little more expeditious. If I may say so, from the previous time, it was a terrific learning experience about how some aspects of the government work but also a little exhausting, if I may say. We have tried to streamline it this time. I think we will still be able to do that in the two-hour session we have.

Then we are turning back to a couple of the C-bills that we have been considering, in particular Bill C-321. We will look at Bill C-321.

Senator Simons: That's the emergency workers bill?

The Chair: Yes, it is a bill on emergency workers provisions, a private member's bill that came from the House of Commons. We have had quite a bit of evidence on that, but the consideration was interrupted as a result of consideration of the government bills.

Then, we have a second one in that regard, and then we have a series of other Senate public bills that are still in the hopper, to which we will turn unless we get other work sent our way.

This is an opportunity for me to mention in Senator Plett's presence that there is also the question of whether the pilot project sought by the Chief Electoral Officer will be referred to us. If it is, we will try to deal with that expeditiously. That still remains in the Senate.

[Traduction]

Le président : Je vous remercie sénateur. Cela nous amène à la fin de notre réunion, en battant un record, si je peux me permettre. Nous sommes un comité tellement occupé que c'est un peu malheureux.

Sénatrice Pate, vous n'avez pas en réserve des projets de loi à examiner?

La sénatrice Pate : Bien sûr. Je l'ai mentionné au sénateur Plett il y a un instant.

La sénatrice Simons : Je me demande si nous pourrions avoir une idée de ce qui s'en vient. Est-ce l'abrogation des mesures législatives?

Le président : C'est exact. Nous allons donner suite à une motion quelque peu unique qui vise à ne pas abroger des mesures législatives qui étaient sur le point de l'être, et elles se compteront par milliers. Nous serons un peu mieux préparés pour cela demain. Des documents ont été préparés pour chacune d'elles, et ils ont été envoyés à tous les membres du comité. Personne ne sera invité pour les présenter ou les expliquer, mais des fonctionnaires seront présents pour répondre aux questions.

Nous prévoyons de les inviter par groupe de cinq, dans l'espoir de procéder un peu plus rapidement. Si je peux me permettre d'ajouter que la dernière fois, c'était une expérience d'apprentissage extraordinaire sur le fonctionnement de certains rouages du gouvernement, mais aussi un peu exténuante. Nous avons tenté de simplifier le processus cette fois. Je pense que nous pourrions encore y arriver dans une séance de deux heures.

Puis nous reviendrons à quelques projets de loi de la Chambre des communes, en particulier le C-321, sur lequel nous allons nous pencher.

La sénatrice Simons : Est-ce le projet de loi sur les travailleurs des services d'urgence?

Le président : Oui, c'est un projet de loi d'initiative parlementaire de la Chambre des communes sur les travailleurs des services d'urgence. Nous avons entendu bon nombre de témoins à ce sujet, mais nous avons dû interrompre l'étude pour nous pencher sur des projets de loi du gouvernement.

Nous en avons aussi un autre, puis nous avons une série de projets de loi d'intérêt public du Sénat qui attendent leur tour et sur lesquels nous allons nous pencher, à moins qu'on nous envoie autre chose.

Je profite de l'occasion pour mentionner en la présence du sénateur Plett qu'il est aussi question de savoir si le projet pilote du directeur général des élections nous sera renvoyé. Le cas échéant, nous essaierons de nous en occuper rapidement. C'est encore au Sénat.

Senator Simons: That's for the — on the ballots?

The Chair: That's correct. I hope that is helpful. We will see you all tomorrow, I hope. Thank you very much for the consideration of this bill.

(The committee adjourned.)

La sénatrice Simons : C'est au sujet des bulletins de vote?

Le président : C'est exact. J'espère que cela vous est utile. Nous vous verrons demain, je l'espère. Je vous remercie d'avoir étudié ce projet de loi.

(La séance est levée.)
